



LIGNES DIRECTRICES

Le Flynn Group of Companies est fier d'offrir des bourses d'études aux enfants des membres de son personnel afin de les encourager à poursuivre des études supérieures et à obtenir un grade universitaire ou un diplôme collégial.

Voici ce que vous devez savoir.

NOMBRE DE BOURSES D'ÉTUDES ET VALEUR/DURÉE DU FINANCEMENT

Douze (12) bourses d'études non renouvelables d'une valeur de 2 500 \$ CA chacune pour les études au Canada ou de 2 500 \$ US chacune pour les études aux États-Unis sont offertes aux personnes admissibles poursuivant des études de baccalauréat ou collégiales.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Être l'enfant biologique ou être sous la tutelle d'une ou d'un membre du personnel régulier à temps plein du Flynn Group of Companies qui compte au moins une année de service continu à la date de la présentation de la demande. On entend par « service continu » une période sans arrêt de travail de plus de six mois;
- Prévoir d'entamer ou de poursuivre des études à temps plein dans un programme menant à un premier baccalauréat ou diplôme collégial;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 70 % ou l'équivalent pour les demandes au niveau du baccalauréat, ou de 60 % ou l'équivalent pour les demandes au niveau collégial au cours des trois derniers trimestres pour lesquels des notes sont disponibles. (Les cours hors programme liés au perfectionnement professionnel ou personnel ne seront pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.)



ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES :

Les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou américain, ou un établissement affilié ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université, un collège ou un cégep qui décerne des diplômes techniques) sont admissibles.

DOMAINE D'ÉTUDES ET EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME

Il n'y a aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline, pourvu que le programme soit d'une durée minimale de deux ans. Les programmes préparatoires à l'université (p. ex. diplômes préuniversitaires conférés entre autres par les cégeps) ne sont pas admissibles. Selon le programme d'études, un baccalauréat appliqué peut être considéré comme étant de niveau universitaire ou collégial.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

- Les personnes qui commencent leurs études postsecondaires en janvier sont admissibles au concours de l'été de la même année.
- Seule une personne à charge par membre du personnel peut recevoir une bourse.
- Les personnes à charge des membres du personnel qui occupent un poste de direction ou de haute gestion ou qui sont actionnaires de l'entreprise ne sont pas admissibles.
- Les personnes qui ont déjà obtenu une bourse d'études du Flynn Group of Companies peuvent présenter une nouvelle demande pourvu qu'elle vise la même catégorie de bourses (baccalauréat ou diplôme collégial).
- Le financement prendra fin au terme de l'année scolaire au cours de laquelle le parent, la tutrice ou le tuteur de la personne qui présente la demande cessera de travailler pour l'entreprise, sauf en cas de mise à pied.
- Le Flynn Group of Companies se réserve le droit de modifier son parrainage du programme de bourses d'études ou d'y mettre fin sans préavis.

PROCESSUS DE DEMANDE

Les demandes doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le **1^{er} mai 2024, à 13 h (HE)** au https://portal.scholarshippartners.ca/s_Login.jsp?&lang=2.



Pour accéder au programme de bourses d'études, il faut inscrire le code de l'entreprise suivant : **289FLY2024**

Les demandes en espagnol doivent être envoyées par la poste au plus tard le **1^{er} mai 2024, à 13 h (HE)** à l'adresse suivante :

Partenaires en bourses d'études Canada

Réf. : Programme de bourses d'études du Flynn Group of Companies

350, rue Albert, bureau 1710

Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Les demandes doivent être remplies et soumises par les candidates et candidats et non par leur parent ou tutrice ou tuteur légal. Pour toute question, veuillez communiquer avec Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) à

https://portal.scholarshippartners.ca/ex/ex_Apppage.jsp?token=Hw8ITR0GYV1QShNR&lang=2.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS :

- Le formulaire Consentement de l'employée ou de l'employé dûment rempli par la ou le membre du personnel du Flynn Group of Companies;
- Deux formulaires de référence (scolaire et parascolaire) complétés par des personnes qui ne sont pas apparentées à la candidate ou au candidat;
- Un relevé de notes des trois derniers trimestres pour lesquels des notes sont disponibles. Les notes obtenues dans le cadre de l'enseignement à domicile ne seront acceptées que si elles ont été validées par un processus d'évaluation indépendant reconnu;
- Une dissertation décrivant le choix du domaine d'études de la candidate ou du candidat, ses activités bénévoles, communautaires et parascolaires, ainsi que les raisons pour lesquelles elle ou il devrait obtenir la bourse.

Des directives détaillées se trouvent sur le formulaire de demande. Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les demandes sont évaluées en fonction du rendement scolaire, des activités bénévoles, communautaires et parascolaires, de la qualité de la dissertation, ainsi que du contenu et de la pertinence des formulaires de référence.



La préférence sera accordée aux personnes qui n'ont jamais obtenu une bourse d'études du Flynn Group of Companies.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un comité formé de représentantes et représentants d'universités et de collèges canadiens choisis par PBEC présélectionne les titulaires de bourse. La sélection finale sera effectuée par un comité de sélection mis sur pied par le Flynn Group of Companies. La décision du comité concernant le choix des titulaires est irrévocable.

Les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel.

DEMANDES RETENUES

Les personnes dont la demande est retenue recevront une notification de l'obtention d'une bourse d'études en août. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement.

Les personnes qui obtiennent une bourse seront prises en photo et mises en vedette sur les médias sociaux et dans la revue *Flynn Flash* de l'entreprise.

VERSEMENT

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines. Le montant de la bourse sera versé à l'établissement d'enseignement au nom du commanditaire du programme.

Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par leur établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études. Les établissements d'enseignement verseront le paiement aux titulaires selon les pratiques en vigueur.



Les communications se feront par l'entremise du portail. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer PBEC de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme de bourses d'études du Flynn Group of Companies Limitée a été confiée à PBEC, une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez visiter le www.univcan.ca.

PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA

Réf. : Programme de bourses d'études du Flynn Group of Companies
350, rue Albert, bureau 1710, Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.

Tél. : 613 563-1236

Sans frais : 1 844 567-1237

Courriel : bourses@univcan.ca